

## La population des communes réunies du canton de Genève (1816—1916.)

Par Emmanuel Kuhne.

Cette appellation n'a plus aujourd'hui qu'une signification géographique, puisque ces communes, par les lois sur l'Hospice général et celles plus récentes sur la Caisse hypothécaire, ont été assimilées à celles de l'ancien territoire.

On a peine à se représenter ce qu'était au point de vue territorial l'ancienne République de Genève telle qu'elle fut reconstituée le 31 décembre 1813 jusqu'au mois d'octobre 1816, moment où le vingt-deuxième canton suisse reçut des autorités françaises et sardes les communes cédées par les traités de Paris et de Turin. Le territoire de l'ancienne République avait souvent varié par des échanges avec les voisins des pays de Gex et de la Savoie. Moëns, Challex, Neydens, Bossey et bien d'autres localités ont appartenu à la République, sans compter les villages attachés au Chapitre de Saint-Pierre qui dépendirent d'elle pendant une période et lui revinrent il y a un siècle.

En 1814, à la Restauration, le territoire comprenait la Ville et les Franchises, soit l'agglomération actuelle (sans Carouge) étendue jusque vers Sécheron, avec Coligny, Vandœuvres et Chêne-Bougeries, puis les deux Mandements de Peney (Satigny, Russin, Dardagny, Cartigny, Avully, Chancy) et de Jussy (avec Sionnet et Gy) et, enfin, deux îlots considérés comme „terres de Genève“, Genthod et Céligny, enclavés le premier en pays gessien et le second dans le canton de Vaud. Le nouveau canton n'était pas encore contigu au territoire de la Confédération et ne pouvait communiquer que par le lac avec le reste de la Suisse.

Pictet de Rochemont et nos négociateurs à Vienne, Paris et Turin essayèrent en vain d'obtenir le pays de Gex entier — Talleyrand l'emporta contre eux — et la ligne du Salève; il fallut se contenter de communes gessiennes et de communes sardes qui désenclavèrent

les mandements et les terres de Genève et donnèrent à notre canton la forme qu'il a depuis un siècle.

Les six communes gessiennes ont gardé leur physionomie territoriale à une seule exception près, celle de Collex-Bossy qui s'est séparée en deux le 13 juin 1855: Collex-Bossy et Bellevue. Il n'en a pas été de même pour les communes sardes où les changements suivants sont survenus:

21 octobre 1816, soit au moment même de la réunion, création de la commune de Presinges, séparée de Chêne-Thônex.

31 mai 1817, création de la commune de Troinex, séparée de Veyrier.

1<sup>er</sup> janvier 1821, création de la commune de Perly-Certoux, séparée de Compesières.

5 novembre 1847, division en deux de la commune d'Avusy-Laconnex-Soral: 1. Avusy; 2. Soral (avec Laconnex).

9 novembre 1850, division en deux de la commune de Bernex-Onex-Confignon: 1. Bernex; 2. Onex-Confignon.

Même date, création de la commune de Laconnex séparée de Soral.

Même date, création de la commune de Puplinge, séparée de Presinges.

16 juin 1851, division en deux de la commune de Compesières: 1. Bardonnex; 2. Plan-les-Ouates.

8 octobre 1851, division en deux de la commune d'Onex-Confignon: 1. Onex; 2. Confignon.

10 novembre 1858, création de la commune d'Anières, séparée de Corsier.

19 février 1869, division en deux de la commune de Chêne-Thônex: 1. Chêne-Bourg; 2. Thônex.

Seules les communes d'Aire-la-Ville, Carouge, Choulex, Collonge-Bellerive, Hermance, Lancy et Mei-

nier sont demeurées sans modification depuis un siècle. Les six autres ont formé peu à peu dix-sept communes, mais nous prendrons comme base les treize communes primitives, en y ajoutant Presinge dont la séparation de Chêne-Thônex est antérieure de deux jours à sa réunion au canton de Genève.

On a retrouvé, dans les archives, le premier recensement genevois de ces communes en 1816. Nous le reproduisons tel quel ici (voir ci-dessous) à titre documentaire et en conservant l'orthographe originale.

Jusqu'ici on ne connaissait, concernant les communes réunies, aucun chiffre précis antérieur au recensement de 1822. Nous n'avons aucun renseignement antérieur à 1822 concernant la répartition confessionnelle

et, jusqu'en 1843, les recensements bloquent avec les étrangers les confédérés non genevois.

Comparons d'abord la population totale de chacune des communes à un siècle de distance, en prenant pour base les circonscriptions territoriales primitives :

	1816	1916	Augmentation ou diminution
Collex-Bossy . . . . .	613	884	soit de 100 à 144
Grand-Saconnex . . . . .	442	1,010	" " 100 à 229
Meyrin . . . . .	584	1,277	" " 100 à 219
Pregny . . . . .	393	783	" " 100 à 199
Vernier . . . . .	639	2,531	" " 100 à 396
Versoix . . . . .	759	1,928	" " 100 à 254
<b>Rive droite</b>	<b>3,430</b>	<b>8,413</b>	<b>soit de 100 à 245</b>

**Tableau de population des communes réunies au Canton de Genève.**

Noms des communes	Population						Observations				
	D'après le Rôle lequel comprend les individus momentanément absents	A déduire du Rôle étant momentanément absente				Réduite à ceux qui y sont actuellement domiciliés	Genevois		Etrangers		
		A Genève	Dans les autres communes du Canton	Hors du Canton	Total des Absents		Présens	Absens	Présens	Absens	
<b>France.</b>											
Collex-Bossy . . . . .	697	22	17	45	84	613	481	73	132	11	
Grand-Saconnex . . . . .	507	32	13	20	65	442	360	53	82	12	
Meyrin . . . . .	632	18	9	21	48	584	457	43	127	5	
Pregny . . . . .	429	26	4	6	36	393	309	34	84	2	
Vernier . . . . .	721	52	12	18	82	639	477	71	162	11	
Versoix . . . . .	826	25	5	37	67	759	533	61	226	6	
<b>Total</b>	<b>3,812</b>	<b>175</b>	<b>60</b>	<b>147</b>	<b>382</b>	<b>3,430</b>	<b>2,617</b>	<b>335</b>	<b>813</b>	<b>47</b>	
<b>Savoie.</b>											
Aire-la-Ville . . . . .	175	—	2	—	2	173	165	2	8	—	
Avusy . . . . .	1,201	12	45	66	123	1,078	960	122	118	1	
Bernex . . . . .	1,460	26	15	37	78	1,382	1,289	75	93	3	
Carouge . . . . .	3,546	12	7	39	58	3,488	2,069	37	1,419	21	
Compesièrre . . . . .	1,629	61	40	33	134	1,495	1,349	129	146	5	
Chesne . . . . .	1,452	37	12	67	116	1,336	1,066	98	270	18	
Collonge-Bellerive . . . . .	571	5	15	9	29	542	485	28	57	1	
Corsier . . . . .	628	12	45	29	86	542	497	82	15	4	
Chollex . . . . .	516	20	36	24	80	436	381	77	55	3	
Hermance . . . . .	459	3	4	34	41	418	377	38	41	3	
Lancy . . . . .	532	25	8	17	50	482	425	48	57	2	
Meinier . . . . .	503	21	30	20	71	432	376	67	56	4	
Presinge . . . . .	498	25	35	38	98	400	339	92	61	6	
Verrier-Troinex . . . . .	656	59	19	9	87	569	464	80	105	7	
<b>Total</b>	<b>13,826</b>	<b>318</b>	<b>313</b>	<b>422</b>	<b>1,053</b>	<b>12,773</b>	<b>10,242</b>	<b>975</b>	<b>2,531</b>	<b>78</b>	
<b>Total général</b>	<b>17,638</b>	<b>439</b>	<b>373</b>	<b>569</b>	<b>1,435</b>	<b>16,203</b>	<b>12,859</b>	<b>1,310</b>	<b>3,344</b>	<b>125</b>	
									Etrangers {		
									d'un jour à 10 ans de domicile . . . . .	2,372	96
									de 10 à 20 ans de domicile . . . . .	459	18
									de 20 ans en sus de domicile . . . . .	513	17

	1816	1916	Augmentation ou diminution
Aire-la-Ville . . . . .	173	163	soit de 100 à 93
Avusy-Laconnex-Soral . . . . .	1,078	894	" " 100 à 83
Bernex-Onex-Confignon . . . . .	1,382	1,737	" " 100 à 126
Carouge . . . . .	3,488	8,646	" " 100 à 248
Chêne-Thônex . . . . .	1,336	2,914	" " 100 à 218
Choulex . . . . .	436	487	" " 100 à 112
Collonge-Bellerive . . . . .	542	1,228	" " 100 à 227
Compesières . . . . .	1,495	2,174	" " 100 à 145
Corsier . . . . .	542	986	" " 100 à 182
Hermance . . . . .	418	462	" " 100 à 111
Lancy . . . . .	482	3,596	" " 100 à 746
Meinier . . . . .	432	454	" " 100 à 105
Presinges . . . . .	400	555	" " 100 à 139
Veyrier-Troinex . . . . .	569	1,446	" " 100 à 254
<b>Rive gauche</b>	<b>12,773</b>	<b>25,742</b>	<b>soit de 100 à 202</b>
<b>Total général</b>	<b>16,203</b>	<b>34,155</b>	<b>soit de 100 à 211</b>

Seules les communes purement agricoles d'Avusy-Laconnex-Soral et d'Aire-la-Ville ont diminué de population au cours du siècle. Meinier, Hermance, Choulex ont augmenté de moins d'un huitième. Les communes à villas ou à industries, celles des bords du lac et celles qui font partie de la grande banlieue ont plus que doublé. Ce sont: Chêne-Thônex, Meyrin, Collonge-Bellerive, Grand-Saconnex, Carouge, Veyrier-Troinex, Versoix (qui vont de 218 à 254) et deux communes qui ont l'une, Vernier, quadruplé, l'autre, Lancy, plus que septuplé. La rive droite, qui se trouve sur le chemin de nos confédérés a progressé plus rapidement que les communes réunies de la Savoie.

Nous venons de voir l'augmentation globale. Si nous examinons la composition actuelle de la population au point de vue de la nationalité et de la confession, nous trouvons des modifications considérables.

En 1816, les Genevois des communes réunies étaient en très grande majorité chez eux. Ils formaient presque le 80 % (79.4), de la population (76.3 % à la rive droite, 80.2 % à la rive gauche). Voici d'ailleurs les proportions pour chaque commune:

**Proportion des Genevois en % en 1816 et en 1916.**

	1816	1916
Collex-Bossy (avec Bellevue) . . . . .	78.5	38.8
Grand-Saconnex . . . . .	81.4	39.1
Meyrin . . . . .	78.3	28.3
Pregny . . . . .	79.4	32.8
Vernier . . . . .	74.5	35.0
Versoix . . . . .	70.2	28.2
<b>Total rive droite</b>	<b>76.3</b>	<b>33.1</b>

	1816	1916
Aire-la-Ville . . . . .	95.4	73.8
Avusy-Laconnex-Soral . . . . .	93.4	58.8
Bernex-Onex-Confignon . . . . .	93.3	56.4
Carouge . . . . .	59.3	29.5
Compesières . . . . .	90.2	52.3
Chêne-Thônex . . . . .	79.8	34.8
Collonge-Bellerive . . . . .	89.5	47.9
Corsier . . . . .	91.7	48.5
Choulex . . . . .	87.4	50.1
Hermance . . . . .	90.2	52.2
Lancy . . . . .	88.2	40.2
Meinier . . . . .	87.0	50.0
Presinges . . . . .	84.7	44.5
Veyrier-Troinex . . . . .	81.9	48.8
<b>Total rive gauche</b>	<b>80.2</b>	<b>47.0</b>
<b>Total général</b>	<b>79.4</b>	<b>39.1</b>

Tandis que dans la rive gauche, les Genevois forment encore près de la moitié (47 %), leur proportion est descendue dans les communes gessiennes au-dessous du tiers.

Une seule commune, éloignée de la circulation, celle d'Aire-la-Ville, a conservé près des 3/4 de sa population genevoise et six autres (qui en forment douze aujourd'hui) en ont encore la moitié au moins. Dans quatre autres: Pregny, Carouge, Meyrin et Versoix, cette proportion est tombée au-dessous du tiers. Dans les trois dernières de ces communes, il n'y a plus que trois Genevois sur dix habitants.

La proportion des étrangers au canton n'est séparée en confédérés et en étrangers à la Suisse que depuis 1843. Voici les chiffres comparatifs aux deux dates extrêmes.

**Rive droite.**

	Genevois		Confédérés		Etrangers	
	1843	1916	1843	1916	1843	1916
Collex-Bossy . . . . .	433	343	106	354	210	187
Grand-Saconnex . . . . .	362	395	40	339	115	276
Meyrin . . . . .	365	362	33	462	184	453
Pregny . . . . .	259	255	54	344	108	184
Vernier . . . . .	496	887	68	858	165	786
Versoix . . . . .	487	544	139	765	191	619
	<b>2402</b>	<b>2786</b>	<b>440</b>	<b>3122</b>	<b>973</b>	<b>2505</b>
Augmentation . . . . .	100 à 116		100 à 710		100 à 257	
Proportion % . . . . .	63 à 33.1		11.5 à 37.1		15.5 à 29.8	

Tandis que l'élément genevois augmente très légèrement, les étrangers sont deux fois et demi ce qu'ils étaient et les confédérés sept fois plus nombreux. En 1843, ces derniers étaient moins de la moitié du chiffre

des étrangers et aujourd'hui ils les dépassent très largement; ils passent du dernier rang au premier, de 11 à 37% du total.

**Rive gauche.**

A la rive gauche, les confédérés ont aussi beaucoup augmenté mais ils ne sont pas l'élément le plus nombreux :

	Genevois		Confédérés		Etrangers	
	1843	1916	1843	1916	1843	1916
Aire-la-Ville . . . . .	170	120	1	17	18	26
Avusy-Laconnex-Soral . . . . .	929	526	16	120	291	248
Bernex-Onex-Confignon . . . . .	1,256	979	42	309	192	449
Carouge . . . . .	2,723	2,547	280	1,950	1,464	4,149
Chêne-Thônex . . . . .	940	1,014	53	682	390	1,218
Choullex . . . . .	417	254	20	92	82	151
Collonge-Bellerive . . . . .	591	588	34	244	95	386
Compesières . . . . .	1,046	996	22	267	322	595
Corsier . . . . .	468	556	27	200	131	230
Hernance . . . . .	386	241	15	54	68	167
Lancy . . . . .	512	1,445	44	975	176	1,176
Meinier . . . . .	378	227	11	125	137	102
Perly-Certoux . . . . .	176	142	1	58	34	116
Presinges . . . . .	430	247	15	126	109	182
Troinex . . . . .	144	163	19	97	83	151
Veyrier . . . . .	396	542	7	199	136	294
	<b>10,962</b>	<b>10,577</b>	<b>607</b>	<b>5,525</b>	<b>3,728</b>	<b>9,640</b>

Augmentation ou diminution	100 à 96	100 à 910	100 à 259
Proportion %	71.7 à 41.1	4 à 21.5	24.3 à 37.4

L'élément genevois a diminué légèrement à la rive gauche, tandis que l'élément confédéré est neuf fois plus nombreux et l'élément étranger deux fois et demi.

Les Genevois ont augmenté seulement dans des communes où la Ville a reflué, soit à Chêne-Thônex, Corsier-Anières, Lancy, Troinex et Veyrier. Les autres éléments sont en augmentation partout.

Voici les chiffres concernant l'ensemble des communes réunies :

	Genevois		Confédérés		Etrangers	
	1843	1916	1843	1916	1843	1916
Total . . . . .	13,364	13,363	1,047	8,647	4,708	12,145
Augmentation . . . . .	100 à 100		100 à 826		100 à 258	
Proportion % . . . . .	69.9 à 39.1		5.5 à 25.3		25.6 à 35.6	

Sur l'ensemble des communes réunies, les Genevois sont au même chiffre, à une unité près, à soixante-treize ans de distance, mais ils ne représentent plus que quatre habitants sur dix au lieu de sept. Les confédérés sont huit fois plus nombreux qu'en 1843 et les étrangers deux fois et demi.

Nous ne pouvons donner, par commune, le détail de ce que sont ces étrangers qui se répartissent comme suit en 1916 :

	Catholiques	Protestants	Divers	Total
Français . . . . .	7,211	126	8	7,345
Italiens . . . . .	3,552	6	—	3,558
Allemands . . . . .	136	284	7	427
Belges . . . . .	137	24	1	162
Russes . . . . .	13	5	142	160
Austro-Hongrois . . . . .	96	10	4	110
Anglais . . . . .	6	79	4	89
Espagnols . . . . .	48	7	—	55
Turcs . . . . .	2	—	45	47
Serbes . . . . .	12	—	33	45
Hollandais . . . . .	6	22	2	30
Bulgares . . . . .	1	—	26	27
Etats-Unis . . . . .	2	15	—	17
Danois . . . . .	—	13	—	13
Grecs . . . . .	4	—	7	11
Argentins . . . . .	4	5	—	9
Persans . . . . .	—	—	7	7
Brésiliens . . . . .	5	—	2	7
Luxembourgeois . . . . .	5	1	—	6
Chiliens . . . . .	5	—	—	5
Autres et heimatlose	8	2	5	15
	<b>11,253</b>	<b>599</b>	<b>293</b>	<b>12,145</b>

Français et Italiens forment à eux seuls 90% du total des étrangers et la répartition confessionnelle est : catholiques 93.5%; protestants 4.9%; divers 1.6%. C'est l'élément étranger qui a maintenu aux communes réunies une majorité catholique, car l'arrivée des confédérés a donné une majorité de protestants à la population suisse de ces communes. Voici quelle est la répartition confessionnelle pour chacune d'entre elles, en la comparant à 1822 le plus ancien recensement qui nous donne la répartition entre les confessions.

	Catholiques		Protestants		Divers	
	1822	1916	1822	1916	1822	1916
Collex-Bossy . . . . .	483	460	173	419	—	5
Grand-Saconnex . . . . .	387	512	86	488	—	10
Meyrin . . . . .	594	713	94	560	—	4
Pregny . . . . .	287	276	104	502	—	5
Vernier . . . . .	508	1353	196	1153	—	25
Versoix . . . . .	614	1018	167	879	—	31
	<b>2873</b>	<b>4332</b>	<b>820</b>	<b>4001</b>	<b>—</b>	<b>80</b>

Augmentation . . . . .	100 à 151	100 à 488	
Proportion % . . . . .	77.8 à 51.5	22.2 à 47.5	— à 1

Si on examine de plus près les résultats, on trouve les chiffres suivants pour 1916 :

	Catholiques	Protestants	Divers
Genevois . . . . .	1389	1378	19
Confédérés . . . . .	657	2459	6
Total des nationaux	2046	3837	25
Total des étrangers	2286	164	55
Total général . . . . .	<b>4332</b>	<b>4001</b>	<b>80</b>

Les protestants sont maintenant en majorité à Pregny et ils ont, grâce aux confédérés, la majorité parmi les nationaux dans toutes les anciennes communes gessiennes, sauf à Collex-Bossy (sans Bellevue).

La même comparaison, appliquée aux anciennes communes sardes est plus favorable à la confession primitive de ces communes, bien que la pénétration protestante y soit aussi considérable.

Le phénomène inverse s'est produit aussi dans les communes de l'ancien territoire.

	Catholiques		Protestants		Divers	
	1822	1916	1822	1916	1822	1916
Aire-la-Ville . . . . .	175	130	—	33	—	—
Avusy-Laconnex-Soral . . . . .	909	754	129	140	—	—
Bernex-Onex-Confignon . . . . .	1,309	1,242	74	463	—	32
Carouge . . . . .	2,635	5,936	867	2,629	69	81
Chêne-Thônex . . . . .	1,166	1,954	143	933	—	27
Choulex . . . . .	377	334	53	144	—	9
Collonge-Bellerive . . . . .	554	872	33	339	—	17
Compesières . . . . .	1,176	1,492	87	358	—	8
Corsier . . . . .	531	605	41	361	—	20
Hermance . . . . .	458	412	1	50	—	—
Lancy . . . . .	488	1,895	72	1,598	—	103
Meinier . . . . .	440	365	38	89	—	—
Perly-Certoux . . . . .	196	265	—	51	—	—
Presinges . . . . .	483	444	64	107	—	4
Troinex . . . . .	150	279	26	132	—	—
Veyrier . . . . .	393	668	24	357	—	10
	<b>11,440</b>	<b>17,647</b>	<b>1,652</b>	<b>7,784</b>	<b>69</b>	<b>311</b>
Augmentation . . . . .	100 à 154		100 à 472		100 à 451	
Proportion % . . . . .	86.9 à 68.6		12.6 à 30.2		0.5 à 1.2	

Les protestants sont en majorité dans la seule commune d'Onex sur l'ensemble de la population et, si l'on compte seulement l'élément national, dans celles de Lancy, Chêne-Bourg, Thônex et Anières.

A noter qu'en 1822 les 69 israélites résidaient tous à Carouge. Il ne pouvaient se fixer ailleurs.

Voici les chiffres détaillés pour l'ensemble des anciennes communes sardes, un siècle après l'annexion :

1916	Catholiques	Protestants	Divers
Genevois . . . . .	7,050	3,468	59
Confédérés . . . . .	1,630	3,891	14
Total des nationaux	8,680	7,349	73
Total des étrangers	8,967	435	238
Total général . . . . .	17,647	7,784	311

Les chiffres, pour l'ensemble des communes réunies, s'établissent comme suit :

	Catholiques		Protestants		Divers	
	1822	1916	1822	1916	1822	1916
	14,313	21,979	2,472	11,785	69	391
Augmentation . . . . .	100 à 154		100 à 477		100 à 567	
Proportion % . . . . .	84.9 à 64.4		14.7 à 34.5		0.4 à 1.1	

La répartition entre les trois éléments est la suivante :

	Catholiques		Protestants		Divers	
	1822	1916	1822	1916	1822	1916
Genevois . . . . .	8,439	4,846	—	—	—	78
Confédérés . . . . .	2,287	6,340	—	—	—	20
Total des nationaux	10,726	11,186	—	—	—	98
Total des étrangers . . . . .	11,253	599	—	—	—	293
Total général . . . . .	21,979	11,785	—	—	—	191

Sur 1000 nationaux, il y a 487 catholiques, 508 protestants, et 8 divers; sur 1000 étrangers, il y a 925 catholiques, 49 protestants et 26 divers.

Les principaux faits qui résultent de cette étude sont un doublement de la population dans l'ensemble des communes, avec exception pour les communes purement agricoles et un progrès très considérable dans la grande banlieue (Vernier et Lancy).

En second lieu, il faut noter la grande importance prise par les confédérés sur l'ensemble de la population.

Parallèlement cette augmentation des confédérés, principalement de Vaudois et de Bernois, explique la transformation qui s'est produite peu à peu au point de vue confessionnel. De plus en plus, les communes de notre territoire, ancien et nouveau, — les anciennes, protestants; les nouvelles, catholiques; — deviennent des communes mixtes. Elles ont toutes, sans exception, perdu le caractère exclusif qu'elles avaient il y a un siècle.

Die Gemeinden der Schweiz nach  
Auf Grund der Ergebnisse der eidgenössischen

Nr.	Kantone	I. Gemeinden mit mehr als 10,000 Einwohnern								
		Über 150,000	100,000 bis 150,000	80,000 bis 100,000	60,000 bis 80,000	50,000 bis 60,000	40,000 bis 50,000	30,000 bis 40,000	20,000 bis 30,000	10,000 bis 20,000
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	Zürich . . . .	1)	—	—	—	—	—	—	10)	—
2	Bern . . . . .	—	—	1)	—	—	—	—	11)	—
3	Luzern . . . .	—	—	—	—	—	—	6)	—	—
4	Uri . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Schwyz . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Obwalden . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Nidwalden . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	Glarus . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Zug . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Freiburg . . .	—	—	—	—	—	—	—	12)	—
11	Solothurn . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	15)
12	Basel-Stadt . .	—	1)	—	—	—	—	—	—	—
13	Basel-Land . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	Schaffhausen .	—	—	—	—	—	—	—	—	16)
15	Appenzell A.-Rh.	—	—	—	—	—	—	—	—	17)
16	Appenzell I.-Rh.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17	St. Gallen . .	—	—	—	—	—	—	7)	13)	18)
18	Graubünden . .	—	—	—	—	—	—	—	—	19)
19	Aargau . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	Thurgau . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	20)
21	Tessin . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	21)
22	Waadt . . . .	—	—	—	4)	—	—	—	—	22)
23	Wallis . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	Neuenburg . .	—	—	—	—	—	—	8)	14)	23)
25	Genf . . . . .	—	—	—	—	5)	—	9)	—	24)
Zahl der Gemeinden .		1	1	1	1	1	—	4	5	13
Einwohnerzahl . . .		190,733	132,276	85,651	64,446	58,337	—	144,975	115,271	177,267
5 Städte von über 50,000 Einwohnern							22 Städte von 10—50,000 Einwohnern			
531,443							437,513			
27 Städte von über 10,000 Einwohnern										
968,956										

1) Zürich. — 2) Basel. — 3) Bern. — 4) Lausanne. — 5) Genf. — 6) Luzern. — 7) St. Gallen. — 8) La Chaux-de-Fonds. — 9) Plainpalais. — 10) Winterthur. — 11) Biel. — 12) Freiburg. — 13) Tablat. — 14) Neuchâtel. — 15) Solothurn. — 16) Schaffhausen. — 17) Herisau. — 18) Straubenzell, Rorschach. — 19) Chur. — 20) Arbon. — 21) Bellinzona, Lugano. — 22) Châteland, Vevey. — 23) Le Locle. — 24) Eaux-Vives.

der Grösse ihrer Wohnbevölkerung.

Volkszählung vom 1. Dezember 1910.

II. Gemeinden mit 5000—10,000 Einwohnern					III. Gemeinden mit unter 5000 Einwohnern					Total Gemeinden	Wohnbevölkerung der Kantone	Nr.	
9000 bis 10,000	8000 bis 9000	7000 bis 8000	6000 bis 7000	5000 bis 6000	4000 bis 5000	3000 bis 4000	2000 bis 3000	1000 bis 2000	unter 1000				
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
1	2	2	1	6	5	9	17	44	98	187	503,915	1	
1	1	3	3	5	4	16	47	87	345	508	645,877	2	
—	—	1	—	—	1	5	10	27	62	107	167,223	3	
—	—	—	—	—	—	2	—	7	11	20	22,113	4	
—	2	—	—	1	—	2	5	8	12	30	58,428	5	
—	—	—	—	—	1	—	3	3	—	7	17,161	6	
—	—	—	—	—	—	—	1	6	4	11	13,788	7	
—	—	—	—	1	—	—	5	3	19	28	33,316	8	
—	—	—	—	1	—	1	2	4	2	11	28,156	9	
—	—	—	—	—	1	1	3	21	256	283	139,654	10	
1	—	1	—	—	—	3	5	15	106	132	117,040	11	
—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	3	135,918	12	
—	—	—	2	—	1	2	5	11	53	74	76,488	13	
—	—	—	—	1	—	—	—	7	27	36	46,097	14	
—	—	—	—	—	1	5	3	8	2	20	57,973	15	
—	—	—	—	1	—	—	2	3	—	6	14,659	16	
1	1	—	2	2	6	9	24	29	15	93	302,896	17	
1	—	—	—	—	—	2	—	21	199	224	117,069	18	
1	1	—	—	1	2	7	14	42	167	235	230,634	19	
—	1	—	3	—	2	4	7	29	27	74	134,917	20	
—	—	—	—	1	1	2	2	20	233	261	156,166	21	
—	1	—	—	4	4	7	6	30	333	388	317,457	22	
—	—	—	1	—	2	2	9	26	130	170	128,318	23	
—	—	—	—	—	1	1	4	17	37	63	133,061	24	
1	—	1	—	—	—	1	1	7	34	48	154,906	25	
7	10	8	12	24	32	82	169	475	2173	3019	—		
65,939	83,524	59,889	76,028	130,852						—	3,753,293		
61 Gemeinden von 5—10,000 Einwohnern					2931 Gemeinden von unter 5000 Einw.								
416,232					2,368,105								
2992 Gemeinden von unter 10,000 Einwohnern													
2,784,337													

## Die Gemeinden der Schweiz nach der Grösse ihrer Wohnbevölkerung auf Grund der Ergebnisse der eidgenössischen Volkszählung vom 1. Dezember 1910.

Von M. A. Naeff, Ingenieur, in Rüslikon.

Die vorstehende Tabelle bildet einen Versuch, die 3019 Gemeinden der Schweiz nach bestimmten Grössenklassen zu gruppieren und für die einzelnen Kantone zu gesonderter Darstellung zu bringen.

Die Gemeinden aller Kantone sind in nachstehende drei Hauptgruppen geteilt:

Gruppen	Anzahl der Gemeinden	Einwohner- zahl
a. Gemeinden mit über 10,000 Einwohnern	27	968,956
b. " " 5—10,000 " "	61	416,232
c. " " unter 5,000 " "	2931	2,368,105
Zusammen	3019	3,753,293

Die Gemeinden der ersten Gruppe sind in der Tabelle namentlich aufgeführt und die Einwohnerzahl der ersten, sowie der zweiten Gruppe ist durch direkte Auszählung nach den Volkszählungsergebnissen bestimmt worden. Die Einwohnerzahl der dritten Gruppe hingegen ist einfach als Differenz aus der Gesamtbevölkerung der ganzen Schweiz und der Summe der beiden ersten Klassen berechnet.

Zu Gruppe A gehören zusammen 27 Städte mit 968,956 Einwohnern = 25.3 % der Bevölkerung der Schweiz; 5 Städte, nämlich Zürich, Basel, Bern, Lausanne und Genf, zählen über 50,000 Einwohner. Dabei ist zu bemerken, dass Genf nur mit seinen einzelnen, rechtlich ja nicht zusammengehörenden Teilen in dieser Statistik aufgeführt ist. Demnach figurieren die Gemeinden Plainpalais, Eaux-Vives, Petit Saconnex und Carouge in ihren besonderen Rangklassen. In gleicher Weise ist Gross-St. Gallen in seine Bestandteile, St. Gallen, Tablat und Straubenzell zerlegt. Die zweite Unterabteilung der Gruppe A enthält somit 22 weitere Gemeinden mit zusammen 437,513 Einwohnern = 11.7 % der Gesamtbevölkerung, während die erste Unterabteilung mit 5 Städten deren 531,443 = 14.1 % der Gesamtbevölkerung zählt. Eine weitergehende Gliederung dieser Gruppe A gibt folgende Zusammenstellung:

Untergruppen	An- zahl	Einwohnerzahl absolut	in %
a. Städte mit über 50,000 Einw.	5	531,443 =	54.3 oder 14.2
b. " " 30—50,000 " "	4	144,975 =	15.0 " 3.8
c. " " 20—30,000 " "	5	115,271 =	11.9 " 3.1
d. " " 10—20,000 " "	13	177,267 =	18.2 " 4.7

Zusammen 27 968,956 = 100.0 oder 25.3  
der gesamten Bevölkerung der Schweiz.

Die vier Gemeinden von 30—50,000 Einwohnern sind Luzern, St. Gallen, La Chaux-de-Fonds und Plain-

palais. Die fünf Gemeinden mit 20—30,000 Einwohnern sind Winterthur, Biel, Freiburg, Tablat und Neuenburg, die 13 Gemeinden endlich von 10—20,000 Einwohnern sind Solothurn, Schaffhausen, Herisau, Straubenzell, Rorschach, Arbon, Chur, Bellinzona, Lugano, Châtelard, Vevey, Le Locle, und Eaux-Vives.

Da das Wochenbulletin des Gesundheitsamtes für Genf und St. Gallen die Agglomerationen aufführt, sind daselbst nur 23 Gemeinden von über 10,000 Einwohnern angegeben.

In die Gruppe B (Spalte 12—16) gehören 61 Gemeinden mit zusammen 416,232 Einwohnern. Diese Gruppe zerfällt in folgende Unterabteilungen:

Untergruppen	An- zahl	absolut	Einwohnerzahl in %
a. Gemeinden von 9—10,000 Einw.	7	65,939 =	15.9 oder 1.8
b. " " 8—9,000 " "	10	83,524 =	20.4 " 2.2
c. " " 7—8,000 " "	8	59,889 =	14.6 " 1.6
d. " " 6—7,000 " "	12	76,028 =	18.2 " 2.0
e. " " 5—6,000 " "	24	130,852 =	30.9 " 3.5
Zusammen	61	416,232 =	100.0 od. 11.1

der gesamten Bevölkerung der Schweiz.

Die grosse Masse der Gesamtbevölkerung der Schweiz fällt aber erst in die dritte Klasse C (Spalte 17—21) mit den 2931 Gemeinden von weniger als 5000 Einwohnern. Nahezu zwei Drittel der Gesamtbevölkerung, nämlich 2,368,105 Einwohner = 64.1 %, fallen dieser Gruppe zu. Bei der weiteren Gliederung könnte die Einwohnerzahl nicht mehr berücksichtigt werden; die Gruppierung nach Grössenklassen aber gibt folgendes Bild:

Untergruppen	Anzahl
a. Gemeinden von 4—5,000 Einwohnern	32
b. " " 3—4,000 " "	82
c. " " 2—3,000 " "	169
d. " " 1—2,000 " "	475
Zusammen 5—1,000 " "	758 Gemeinden
e. Gemeinden von unter 1,000 " "	2173 " "

Überhaupt 2931 Gemeinden

Mit abnehmender Einwohnerzahl steigt also die Anzahl der zugehörigen Gemeinden sehr rasch. Zu bemerken ist noch, dass im Kanton Thurgau politische Gemeinden und Munizipalgemeinden gezählt werden. In obiger Statistik wurden nur erstere berücksichtigt. Da die offizielle Statistik des schweizerischen statistischen Bureaus aber mit den Munizipalgemeinden rechnet, so ist die offizielle Zahl der Gemeinden um die 138 Munizipalgemeinden zu vermehren und beträgt 3157.